



Tiercé, le jeudi 18 octobre 2018

**COMPTE RENDU PRESSE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 OCTOBRE 2018**

1 - RACHAT D'UNE CONCESSION DANS LE CIMETIERE – CONCESSION DE MADAME BAUD-AUGEARD

Le Conseil Municipal a approuvé le rachat d'une concession consenti pour 30 ans à un administré qui souhaite l'abandonner. La somme de 84.44 € sera remboursée à cette personne correspondant au temps restant sur cette concession.

2 - AVENANTS AUX MARCHES GOHARD ET BAUMARD POUR LES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DE L'ECOLE MATERNELLE MARIE LAURENCIN

Deux avenants ont été adoptés par le Conseil Municipal avec l'entreprise Baumard, chargée du gros œuvre et l'entreprise Gohard, chargée de la couverture pour les travaux de reconstruction de l'école maternelle Marie Laurencin. Ces avenants concernent la suppression d'un bardage en tôle acier pour un montant en moins-value de 429.87 € et une modification d'une prestation concernant la rive de préau pour un montant en plus-value de 3 112 .55 €.

3 - SYNDICAT MIXTE DES BASSES VALLEES ANGEVINES ET DE LA ROMME – NOMINATION AUX COMMISSIONS

Madame Denise Daiguson et Monsieur Louis Davis ont été confirmés en qualité de membres des commissions mises en place au sein du Syndicat mixte des Basses Vallées Angevines et de la Romme chargée de la gestion des milieux aquatiques concernant notamment le Loir et la Sarthe.

4 - ACQUISITION D'UN TERRAIN APPARTENANT A MONSIEUR CHRISTOPHE PECOT POUR LA REALISATION D'UNE LIAISON DOUCE

Le Conseil a approuvé l'acquisition, à l'euro symbolique, d'une parcelle située en bordure de la Maison de la Presse, cette parcelle étant classée en emplacement réservée pour permettre la création d'une liaison douce dans le centre bourg.

5 - VERSEMENT D'UN FONDS DE CONCOURS AU SIEML POUR LES OPERATIONS DE DEPANNAGE REALISEES ENTRE LE 1^{er} SEPTEMBRE 2017 ET LE 31 AOUT 2018 SUR LE RESEAU DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

Le Conseil Municipal a approuvé le versement d'un fonds de concours au Syndicat d'Energie pour des opérations de dépannages réalisées entre le 1^{er} septembre 2017 et le 31 aout 2018 pour un montant de 2 062.40 €.

6 - CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF CONTRACTUEL

Le Conseil Municipal a approuvé la création d'un poste contractuel d'adjoint administratif du 1^{er} décembre 2018 au 30 avril 2020 qui sera chargé de poursuivre le travail de numérotation des logements de la commune dépourvus d'adresse postale, de mettre à jour l'inventaire des actifs comptables, d'apporter un soutien au service administration générale durant le temps du recensement de la population et d'apporter un soutien au mandatement des dépenses de fonctionnement.

7 - CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE SERVICE ENTRE LA CCALS ET LA COMMUNE

Afin de permettre à plusieurs agents communaux d'exercer une mission au sein du service animation de la Communauté de Communes Anjou Loir et Sarthe, il a été renouvelé une convention de mise à disposition.

8 - INSCRIPTION DU GR DE PAYS DES BASSES VALLEES ANGEVINES AU PLAN DEPARTEMENTAL DES ITINERAIRES DE PROMENADE ET DE RANDONNEE NON MOTORISEE (PDIPR)

Il a été approuvé l'inscription du chemin rural des Cuetteries et du chemin rural n° 26 situé entre le RD n° 68 et le carrefour de la Lupinière au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée non motorisée (PDIPR).

9 - ADOPTION D'UN PRET

Il a été approuvé le principe d'adoption d'un Prêt de 500 000 €.